



Un 1^{er} MAI de lutte et de mobilisation

POUR LE PROGRÈS SOCIAL, LA SOLIDARITÉ ET LA PAIX ENTRE LES PEUPLES



Avec Macron, la politique du bulldozer antisociale frappe tous les salariés du public comme du privé, toutes les générations jeunes et moins jeunes.

Au contraire, pour la CGT, force de propositions, les solutions résident dans les valeurs de progrès social, de solidarité et de paix entre les peuples. La CGT soutient les nombreuses luttes des travailleur-euses, des retraité.e.s, des

privé-es d'emploi, de la jeunesse qui refusent comme unique réponse l'austérité permanente et le partage de la misère.

D'un côté 57 milliards d'euros de dividendes versés en 2017.

De l'autre 9 millions de personnes qui vivent avec moins de 1000 euros par mois.

La CGT porte la possibilité et la nécessité de sortir de cette logique de mise en concurrence exacerbée entre les territoires et les populations.

L'opposition systématique entre les pauvres et les moins pauvres, entre salariés et travailleurs indépendants, entre les immigrés et la population française est un leurre qui détourne du vrai débat qui est celui de la définanciarisation de l'économie et de l'entreprise et d'un autre partage des richesses.

Cette logique solidaire est la condition d'un monde en paix où les populations se développent dans le progrès social et le respect de l'environnement.

• **NANTES** • 10 h - Miroir d'eau

avec meeting intersyndical CGT, FSU et Solidaires puis défilé vers la Préfecture

• **SAINT-NAZAIRE** • 10 h 30 - Place de l'Amérique Latine

• **CHATEAUBRIANT** • 11 h - Théâtre de verre

• **ANCENIS** • 10 h - Jardin de l'Eperon

• **COUËRON** • 10 h 30 - rassemblement CGT Place de la Mairie
puis manifestation vers Meeting sur le site ex. Tréfimétaux

Mai 1968 : les principales conquêtes sociales obtenues

- Augmentation du Smig de 35 % et de 56 % pour les salariés agricoles.
- Augmentation générale des salaires de 10 % en moyenne.
- Reconnaissance légale de la section syndicale d'entreprise et de l'exercice du droit syndical dans l'entreprise.
- Proposition d'aller par étapes aux 40 heures.
- Révision des conventions collectives, intégration des primes dans le salaire.

Mai 1968 : on peut gagner si on est unis !

LES PROPOSITIONS DE LA CGT

Photo CHT - Mai 68 Nantes

Contre le dumping social et environnemental, la CGT propose **un nouveau statut du travail salarié** qui permet de rattacher à la personne des droits et garanties (protection sociale, droits à la formation professionnelle, reconnaissance des qualifications...) transférables et opposables à chaque employeur. Cela répond pleinement aux inquiétudes légitimes des travailleur-euses – impacté-es par la révolution numérique par exemple – alors que le patronat aspire à profiter de cette période pour remettre en cause le fondement même de notre modèle social, tant critiqué au niveau national mais si envié au plan international.

Sortir de la logique de mise en concurrence entre les territoires et les populations conduit tout naturellement la CGT à revendiquer **l'abrogation de la loi « Travail »** et à accompagner les salarié-es qui refusent son application dans leur entreprise.

Il est inconcevable que certains perdent leur vie au travail pendant que d'autres n'en ont pas ou pas assez, ou sont trop peu rémunérés. La CGT propose la valorisation du travail par une augmentation significative des minima sociaux, du **Smic** pour le porter à **1 800 euros**, un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle et l'établissement de la durée légale du **temps de travail à 32 heures**.



Toutes ces propositions sont réalisables à condition de créer le rapport de force qui permette d'inverser le contenu même de la pensée dominante et de sa déclinaison.

C'est pourquoi la CGT invite l'ensemble des travailleur-euses, privé-es d'emplois, des retraité-es porteurs des valeurs de progrès social, de solidarité et de paix à participer dans l'unité la plus large aux manifestations du 1er mai 2018 organisées dans les territoires.

Tou.te.s concerné.es, tou.te.s mobilisé.es, tou.te.s en GRÈVE

REJOIGNEZ LA CGT

udcgt44@cgt44.com ou www.lacgt44.fr

